

Condamnés pour racisme inéligibles mais les fichés S, eux, aucun problème ! A quand les Blancs inéligibles ?

écrit par Villeneuve | 27 mai 2017

Les voilées grognent parce que les Français protestent contre leur uniforme...

<http://resistancerepublicaine.com/2017/05/27/les-candidates-voilees-se-font-houspiller-sur-les-reseaux-sociaux-moi-ca-me-rassure/>

La Licra demande au gouvernement de rendre inéligible tout candidat aux élections qui aurait été condamné pour racisme, discrimination, négationnisme...

[;http://actu.orange.fr/politique/loi-de-moralisation-la-licra-veut-l-ineligibilite-apres-condamnation-pour-racisme-CNT000000IHZAT.html](http://actu.orange.fr/politique/loi-de-moralisation-la-licra-veut-l-ineligibilite-apres-condamnation-pour-racisme-CNT000000IHZAT.html)

Et il est plus que vraisemblable qu'elle obtiendra ce qu'elle a demandé, tant Macron est islamophile, il suffit de voir [la liste](#) des ministres et secrétaires d'Etat...

Bref, la situation est plus que claire.

Le voile est sans conteste un signe ostentatoire religieux. Les Français de souche ne s'y trompent pas. Ce voile proclame l'asservissement de celles qui le portent à une religion dont les préceptes sont posés comme supérieurs à la loi. Dans ces conditions, si ces « quasi-femmes » étaient élues et qu'elles se présentaient voilées à l'assemblée il y aurait un problème du même ordre que si un député se présentait en soutane à

l'assemblée.

Personne ne peut contester non plus que Mr Macron a été élu avec les voix de l'islam. Il ne se cache pas non plus de sa détestation de la France, des Français de souche. Il appliquera hypocritement son programme d'islamisation du pays : tout se fera dans le secret, la compromission. Déjà, les manifestations anti-blancs ne dérangent pas le ministère de l'intérieur. La moralité sérieusement mise en doute d'un de ses ministres ne dérange pas le ...ministère de la justice. Y aurait-il des doutes sur la probité elle-même du ministre de la justice ?

Pour récompenser une religion à qui il doit autant, Mr Macron veut moraliser la « vie publique » en empêchant l'opposition de se présenter aux élections. En effet, l'obligation de présenter son casier judiciaire écartera définitivement de la fabrication de la loi les condamnés de la correctionnelle pour injure, appel à la haine etc... C'est à dire l'arme de « certains » musulmans contre le Français de souche. Dans le même temps, les fichés S pourront se présenter aux élections. Ainsi, les élections seront interdites aux « Blancs » puisqu'à ma connaissance seuls les « Blancs » sont condamnés pour ces faits incitation à la haine.

Le seul moyen de lutte pour l'instant : voter massivement pour le FN, seule opposition crédible. La révolte des Français sur les réseaux sociaux est un bon signe : Ne donnons pas de majorité le 11 et 18 juin à Macron, le fossoyeur de la France !

Complément de Christine Tasin

La proposition de la Licra est d'autant plus saugrenue et scandaleuse quand l'on voit les verdicts rendus par certains juges... Si je n'avais pas fait appel et relaxée, j'aurais été condamnée par les juges de Belfort pour avoir simplement dit que l'islam était une saloperie à des musulmans qui

m'invectivaient. Je ne sais pas encore ce que la cour de cassation décidera mais des juges ont osé, en première instance et en appel me condamner pour avoir simplement imaginé que, en cas d'interdiction d'islam dans notre pays, les marques vestimentaires de l'islam seraient interdites... Et j'ai fait appel du dernier jugement me condamnant pour avoir dit que l'islam était assassin et que les vrais musulmans, qui appliquent à la lettre les textes sacrés ont pour mission de conquérir notre pays...

Bref, d'après la Licra je suis éminemment dangereuse, naturellement.

Mais les fichés S, les musulmans surveillés (mais pas encore fichés, comme les deux djihadistes de [Lille](#)) par les services spéciaux ne dérangent pas la Licra. Rien n'est prévu pour les rendre inéligibles... Et si on grattait un peu l'histoire et les propos des multiples candidats musulmans qui se présentent sous l'étiquette En Marche, celle de l'UDMF ou du parti turc PEJ, on pourrait trouver nombre de personnes inquiétantes, pour ne pas dire dangereuses...

La Licra n'a jamais porté plainte, d'ailleurs, contre les antisémites du PS, ceux qui font l'apologie du terrorisme et autres amoureux du dérapage homophobe... Les Mehdi Meklat et Yacine Chaouat pourront toujours être éligibles et même élus.

<http://resistancerepublicaine.com/2017/02/23/avec-mehdi-meklat-et-yacine-chaouat-les-bobos-decouvrent-que-leurs-petits-proteges-sont-plutot-charlie-coulibaly/>

Qu'est-ce qui est le plus grave, messieurs Macron et Jakubovitch ? Justifier Charlie hebdo et donc inciter à renouveler le massacre ou bien rappeler ce qui est contenu dans les livres sacrés musulmans ?

Qu'est-ce qui est le plus grave, messieurs Macron et Jakubovitch ? Etre un activiste de l'islam dont on rêve qu'il règne en France comme Marwan Muhammad ou être une activiste

qui ne veut pas de l'islam au nom de l'égalité hommes-femmes, de la République, de la démocratie et de la liberté d'expression ?

Vous connaissez la réponse comme moi mais jamais vous ne l'admettrez. Elle est contraire aux intérêts des gens que vous servez, et vous êtes prêts à tout pour faire disparaître les patriotes de notre beau pays.